

Ambert, le 19 janvier 2022

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires, Chers Collègues,

J'ai le plaisir de vous faire part de la prochaine réunion de notre Conseil de Communauté, qui se tiendra le :

Mercredi 26 janvier 2022, 18 h,
Salle des Fêtes de Champetières

L'ordre du jour du conseil sera le suivant :

I- ADMINISTRATION GENERALE

- | | |
|--|----------------------------|
| - RH – Assurance statutaire des agents d'ALF | Délibération (rapport n°1) |
| - Ouverture de crédits | Délibération (rapport n°2) |

II- REGIE ABATTOIR

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| - Abattoir - Adhésion au CNAS | Délibération (rapport n°3) |
| - Abattoir – Budget primitif 2022 | Délibération (rapport n°4) |

III- PÔLE « ÉCONOMIE »

- | | |
|--|----------------------------|
| - Résiliation des marchés liés au projet de réhabilitation de l'ancienne école élémentaire de Saint-Germain l'Herm | Délibération (rapport n°5) |
|--|----------------------------|

Je vous rappelle que depuis le 15 novembre, la loi de Vigilance sanitaire a rétabli les règles dérogatoires applicables aux assemblées délibérantes :

- quorum rapporté au tiers des conseillers présents ;
- les élus peuvent être porteurs de deux pouvoirs ;
- réunion sans public ou avec une jauge maximale ; je l'ai fixée à 15 personnes.

Veillez agréer, chers Collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Daniel FORESTIER



Destinataires :

Conseillers communautaires
Monsieur le Sous-préfet d'Ambert
Mairies
La Montagne
La Gazette